

KOCIDE FLOW



A.M.M n°	9800304
Composition	Cuivre de l'hydroxyde de cuivre 300 g/L
Formulation	Suspension concentrée (SC)

Classement CLP: H302-H318-H410



Délai de rentrée : 24 heures.

Usages autorisés	Cultures	Cibles	Dose maximale d'emploi	Nombre maximum d'applications	Stade d'application	DAR	ZNT aquatique
Vigne*Trt Part.Aer.*Mildiou(s)	Vigne	Mildiou(s)	2,5 l/ha	4 / an	Non notifié	21 jours	20 m
Cerisier*Trt Part.Aer.*Bactériose(s)	Cerisier	Bactérioses	4 l/ha (*)	Non notifié	BBCH 90 à BBCH 69	DAR F (BBCH 69)	50 m
Olivier*Trt Part.Aer.*Bactériose(s)	Olivier	Bactérioses	4 l/ha	Non notifié	Non notifié	14 jours	50 m
Fruits à coque*Trt Part.Aer.*Bactériose(s)	Noisetier	Bactérioses	4 l/ha	Non notifié	Non notifié	14 jours	50 m
	Pistachier	Bactérioses	4 l/ha	Non notifié	Maximum BBCH 79	14 jours	50 m
	Noyer	Bactérioses	8,5 l/ha	Non notifié	Non notifié	14 jours	50 m
Pêcher - Abricotier*Trt Part.Aer.*Bactériose(s)	Pêcher abricotier, nectarinier	Bactérioses	4 l/ha	Non notifié	BBCH 90 à BBCH 69	DAR F (BBCH 69)	50 m
Prunier*Trt Part.Aer.*Bactériose(s)	Prunier, jujubier, prunier du Japon, mirabellier	Bactérioses	4 l/ha	Non notifié	BBCH 90 à BBCH 69	DAR F (BBCH 69)	50 m

* sur la base de 1000 L de bouillie par hectare.

Ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose totale supérieure à 28 kg de cuivre par hectare sur une période de sept ans (Règlement d'Exécution (UE) No. 2018/1981).

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres (vigne) ou 50 mètres (arboriculture) par rapport aux points d'eau.

SPe3 Pour protéger les organismes non cibles, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

SPe8 Pour protéger les abeilles, ne pas appliquer durant la période de floraison et en présence d'abeilles pour des doses d'application supérieures ou égales à 2550 g cuivre/ha.

L'utilisation de ce produit sur ses usages autorisés n'est recommandée que sur les cultures mentionnées dans le tableau ci-dessus. Certis Belchim BV décline en conséquence toute responsabilité en cas d'utilisation du produit sur des cultures ou pour des cibles non recommandées.